

## Fiche de données de sécurité

### Section 1. L'identification

**Identifiant du produit :** Domtech PVC Electrical Wire and Cable.

**Synonyme:** Domtech copper fil enduit de chlorure de polyvinyle plastifié (PVC).

**Utilisation recommandée:** Fil électrique et câble.

**Fabricant:** Domtech Inc.  
40, rue East Davis  
Trenton (Ontario)  
Canada, K8V 6S4  
Tél. : 613-394-4884  
Télécopieur : 613-394-0108  
Sans frais: 888-278-8258 (États-Unis et Canada)  
[www.domtech.net](http://www.domtech.net)  
Numéros de téléphone d'urgence : 613-394-4884  
Sans frais: 888-278-8258 (États-Unis et Canada)

### Section 2. Identification des dangers

**Classification des dangers :** Non classé.

**Éléments d'étiquette :** Aucun élément d'étiquette n'est requis.

**Autres dangers :** Not considérés comme dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

### Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

**Remarque:** En vertu de l'utilisation normale, le fil et le câble revêtus sont inertes. Les informations sur la composition des composants individuels sont fournies sur la base des données des fournisseurs. Toute concentration indiquée sous forme de plage est due à des variations dans les différents mélanges.

#### A) Conducteurs électriques:

Nom	Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Concentration en poids de conducteur
Cuivre	Cuivre		7440-50-8	> = 99,9 %
Cuivre en conserve	Cuivre Étain Plomb (dans la couche extérieure en conserve)		7440-50-8 7440-31-5 7439-92-1	> = 97,8 % 0.5-2.2% 250 ppm
Acier revêtu de cuivre	Fer Cuivre Carbone Silicium Manganèse Phosphore Soufre Chrome Molybdène Le nickel		7439-89-6 7440-50-8 7440-4 4-0 7440-21-3 7439-96-5 7723-14-0 7704-34-9 7440-47-3 7439-98-7 7440-02-0	99.43-99.75% 0.12% < = 0,080 % 0.09% 0.25-0.40% < = 0,040 % < = 0,050 % 0.050% 0.017% 0.045%

#### B) Mélange de composés isolants, de composés d'enveloppement, de colorants et d'additifs UV :

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Concentration en poids de mixture
Chlorure de polyvinyle		9002-86-2	33-76%
Chlorure de vinyle		75-01-4	< = 1 ppm
Kaolin calciné		92704-41-1	0-13%
Calcium Carbonate	Calcaire	1317-65-3	0-34%
Silice cristalline, Quartz		14808-60-7	0-0.5%
Trimellitate de trioctyle		3319-31-1	0-35%
Bis (2-éthylhexyl) téréphtalate		6422-86-2	0-39%
Phtalate de diundécyl		3648-20-2	0-37%
Adipate de diisononyle		33703-08-1	0-23%
1,1,3-Tris (2-méthyl-4hydroxy-5-tert-butylphényl) butane		1843-03-4	0-0.039%
Huile de soja époxydée		8013-07-8	0-2%
Calcium Distearate		1592-23-0	0-0,5%
Acides gras, C16-C18, sels de zinc		557-05-1	0-0.4%
Pentaérythritol tétrakis(3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionat)		6683-19-8	0-0.2%
1,3-diphénylpropane-1,3-dione		120-46-7	0-0.12%

[carbonato(2-)] hexadécahydroxybis(aluminium)hexamagnésium		11097-59-9	0-0.6%
Diphényl Isodecyl Phosphite		26544-23-0	0-0.8%
Diisodecyl Phényl Phosphite		25550-98-5	0-0.3%
Phosphite de triphényle		101-02-0	0-0.3%
Phénol		108-95-2	0-0,0 13%
Zinc Borate		138265-88-0	0-2.9%
Hydroxyde d'aluminium		21645-51-2	0-17%
Trioxyde d'antimoine		1309-64-4	0-6%
Trioxyde d'arsenic		1327-53-3	0-60 ppm
Monoxyde de plomb		1317-36-8	0-60 ppm
Stéarate de calcium		68424-16-8	0-0.28%
Acide stéarique		57-11-4	0-0.24%
Cire de paraffine		8002-74-2	0-0.19%
Dioxyde de titane	C.I. Pigment Blanc 6	13463-67-7	0-1,2 %
Noir de carbone	C.I. Pigment Noir 7	1333-86-4	0-0,7%
1,3-Diphénylpropane-1,3-Dione		120-46-7	0-0,1%
Diisobutylnaphtalènesulfatènesulfonate de sodium		27213-90-7	0-0,1%
Formaldéhyde		50-00-0	<2 ppm
Spinelle noir de chromite de cuivre	C.I. Pigment Noir 28	68186-91-4	0-0,1%
Oxyde d'aluminium		1344-28-1	0-0.06%
Cuivre Hexadécachlorophalocyanine	C.I. Pigment Vert 7	1328-53-6	0-0.1%
Nickel, 5,5'-azobis-2,4,6(1H,3H,5H)-complexes de pyrimidinetrione		68511-62-6	0-0.1%
Antimoine manganèse Titane Buff Rutile	C.I. Pigment Jaune 164	68412-38-4	0-0,1%
Di-n-octyltine-bis-(2-éthylhexylthioglycolate)		15571-58-1	0-0.05%
Kaolin		1332-58-7	0-0.02%
Phtalocyanine de cuivre	C.I. Pigment Blue 15:3	147-14-8	0-0.2%
Acide 1,2-benzènediicarboxylique, esters d'alkyle ramifiés en C8-10, riches en C9		68515-48-0	0-1.5%
2-(2-Hydroxy-5-tert-octylphényl)benzotriazole		3147-75-9	0-1.5%

### C) Additifs facultatifs:

Nom	Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Concentration en poids de l'additif
Bandes	Film de polyéthylène téréphtalate (PET)		25038-59-9	Propriétaire
Séparateur de papier	Cellulose ou Pâte de cellulose		9004-34-6 ou 65996-61-4	> = 93 %
Poly Fillers	Homopolymère de polypropylène		9003-07-0	> = 98 %
Ripcord	Polyéthylène Téréphtalate		25038-59-9	>98 %
Talc	Talc		14807-96-6	80-100%
Silicone	Silicone		Propriétaire	Propriétaire

## **Section 4. Mesures de premiers secours**

### **Premiers soins par voie d'exposition :**

**Inhalation :** Aucun effet indésirable n'est prévu dans des conditions normales si l'ion ventilation est fournie. Cependant, en cas d'exposition, passez à l'air frais. Obtenir des soins médicaux immédiatement si l'irritation persiste.

**Contact avec la peau:** Pas un irritant pour la peau.

**Contact cutané avec du plastique fondu:** Refroidir rapidement avec de l'eau froide. Obtenir des soins médicaux pour les brûlures.

**Contact visuel:** Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau, soulevant parfois les paupières supérieures et inférieures. Obtenez des soins médicaux si l'irritation persiste. Consulter un médecin si une éclaboussure de plastique fondu s'est produite.

**Ingestion :** Aucun traitement spécifique n'est nécessaire.

### **Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) :**

**Aiguë:** Une surexposition est improbable car les produits chimiques sont liés dans la matrice du polymère. Pendant le traitement thermique, des vapeurs ou des odeurs peuvent être libérées dans des conditions normales de traitement; assurer la ventilation.

**Retardé :** Aucun effet retardé connu . Une surexposition est improbable car les ingrédients sont liés dans la matrice du polymère.

### **Soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire:**

Consulter un médecin si un contact avec du plastique fondu s'est produit. Aucun traitement spécial n'est nécessaire.

## **Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Produit extincteur approprié :** Utilisez de l'eau, de la poudre sèche, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

**Milieu d'extinction inapproprié :** Aucun n'est connu.

**Dangers particuliers découlant du produit dangereux (p. ex., produits de combustion dangereux) :** Aucun risque particulier d'incendie ou d'explosion.

**Produits de décomposition thermique dangereux:** Les plus importants sont le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone et le chlorure d'hydrogène. Des traces d'hydrocarbures aromatiques et aliphatiques peuvent être trouvées. Les émanations sont considérées comme toxiques. Le cuivre, s'il est chauffé à une température très élevée, peut dégager des vapeurs de cuivre.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :** Portez des vêtements de protection appropriés et un respirateur autonome.

## **Section 6. Mesures de rejet accidentel**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Lunettes de sécurité et vêtements de travail. En cas de ventilation insuffisante, portez un respirateur MSHA/NIOSH approprié.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :** Consultez vos autorités locales et régionales.

## **Section 7. Manutention et entreposage**

**Précautions pour une manipulation sécuritaire :** Mettez l'équipement de protection individuelle approprié (voir la section 8). En vertu de l'utilisation normale, le fil et le câble revêtus sont inertes. Pendant le traitement thermique, évitez d'inhaler des vapeurs, des fumées ou de la poussière. Évitez le contact avec les yeux et le contact de la peau avec le produit fondu. Lavez toujours soigneusement avant de manger, de boire ou de fumer, ainsi qu'après le quart de travail.

**Conditions d'entreposage sécuritaire (y compris les matières incompatibles) :** Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir à l'écart de la chaleur et dans un endroit sec à l'écart des matériaux incompatibles (voir la section 10).

## Section 8. Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

Paramètres de contrôle, y compris les lignes directrices sur l'exposition professionnelle ou les limites d'exposition biologique et la source de ces valeurs :

Nom chimique	Numéro CAS	Limite moyenne pondérée dans le temps (TWA) <sup>(1)</sup>	Limite d'exposition à court terme (STEL) / Limite plafond (C) <sup>(1)</sup>
Cuivre	7440-50-8	0,2 mg/m <sup>3</sup> (fumée, comme Cu). 1 mg/m <sup>3</sup> (Poussières et brumes, comme Cu).	aucun
Étain <sup>(2)</sup>	7440-31-5	2 mg/m <sup>3</sup> (Métal, comme Sn) ou (Oxyde et composés inorganiques, comme Sn, à l'exception de l'hydrure d'étain).	aucun
Plomb <sup>(2) (3)</sup> Monoxyde de plomb (sous forme pb)	7439-92-1	0,05 mg/m <sup>3</sup> (plomb élémentaire, composés inorganiques et organiques du plomb, sous forme de Pb).	aucun
Manganèse <sup>(2)</sup>	7439-96-5	0,2 mg/m <sup>3</sup> (composés élémentaires et inorganiques, sous forme de Mn).	aucun
Chrome	7440-47-3	0,5 mg/m <sup>3</sup> (et les composés inorganiques, comme les composés Cr –Métal et Cr III)	aucun
Molybdène (comme Mo - Métal et composés insolubles)	7439-98-7	10 mg/m <sup>3</sup> (particules inhalables). 3 mg/m <sup>3</sup> (particules respirables).	aucun
Nickel <sup>(2) (élémentaire/métal)</sup>	7440-02-0	Élémentaire/métal : 1 mg/m <sup>3</sup> (matières particulaires inhalables). Composés insolubles, comme Ni: 0,2 mg/m <sup>3</sup> (Matières particulaires inhalables). Composés solubles, comme Ni: 0,1 mg / m <sup>3</sup> (Matières particulaires inhalables).	aucun
Chlorure de polyvinyle	9002-86-2	1 mg/m <sup>3</sup> (matières particulaires respirables).	none
Chlorure de vinyle <sup>(2) (3)</sup>	75-01-4	1 ppm	aucun
Silice cristalline, quartz <sup>(2) (3)</sup>	14808-60-7	0,1 mg/m <sup>3</sup> (matte particulaire respirable)	aucun
Acides gras, C16-C18, sels de zinc	557-05-1	10 mg/m <sup>3</sup> (particules inhalables). 3 mg/m <sup>3</sup> (particules respirables).	aucun
Phénol	108-95-2	5 ppm (Peau-Danger d'absorption cutanée).	aucun
Trioxyde d'antimoine (comme Sb).	1309-64-4	0,5 mg/m <sup>3</sup>	aucun
Trioxyde d'arsenic (comme As). <sup>(2) (3)</sup>	1327-53-3	0,01 mg/m <sup>3</sup>	0,05 mg/m <sup>3</sup>
Acide stéarique	57-11-4	10 mg/m <sup>3</sup> (particules inhalables). 3 mg/m <sup>3</sup> (particules respirables).	aucun
Fumée de cire de paraffine	8002-74-2	2 mg/m <sup>3</sup>	aucun
Dioxyde de titane	13463-67-7	10 mg/m <sup>3</sup>	aucun

Noir de carbone	1333-86-4	3 mg/m <sup>3</sup> (matières particulaires inhalables).	aucun
Formaldéhyde <sup>(2)</sup>	50-00-0	aucun	STEL 1 ppm C 1,5 ppm
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	1 mg/m <sup>3</sup> (matières particulaires respirables).	aucun
Kaolin	1332-58-7	2 mg/m <sup>3</sup> (matières particulaires respirables ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline).	aucun
Cellulose	9004-34-6	10 mg/m <sup>3</sup>	aucun
Talc <sup>(2)</sup>	14807-96-6	2 mg/m <sup>3</sup> (matières particulaires respirables ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline). 2 fibres/cc (Ne doit pas dépasser 2 mg/m <sup>3</sup> masse de particules respirables).	aucun

<sup>(1)</sup> Valeurs ci-dessus tirées des limites actuelles d'exposition professionnelle pour les lieux de travail de l'Ontario requises en vertu du Règlement 833 daté du 30 mars 2022.

<sup>(2)</sup> Désigne les agents énumérés dans le tableau de l'Ontario du Règlement 833.

<sup>(3)</sup> Désigne la substance désignée selon le Règlement de l'O. 490/09.

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Ventilation par aspiration locale suffisante pour contrôler les vapeurs et odeurs pendant le processus de chauffage.

**Mesures de protection individuelles (p. ex. équipement de protection individuelle) :** Lunettes de sécurité et vêtements de travail. En cas de ventilation insuffisante, portez un respirateur MSHA/NIOSH approprié.

## **Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

Péat hysique	: Solide
Gravité spécifique	: Non disponible
Odeur	: Très faible
Seuil d'odeur	: Non disponible
pH	: Non disponible
Point de fusion/Point de congélation	: Non disponible
Point d'ébullition initial/plage d'ébullition	: Non disponible
Point d'éclair	: Non disponible
Taux d'évaporation	: Non disponible
Inflammabilité (solide; gaz)	: Non disponible
Limite inférieure d'inflammable/explosive	: Non disponible
Limite supérieure d'inflammable/explosive	: Non disponible
Pression de vapeur	: Non disponible
Densité de vapeur	: Non disponible
Densité relative	: Non disponible
Solubilité	: Non disponible
Coefficient de partage - n-octanol/eau	: Non disponible
Température d'auto-inflammation	: Non disponible
Température de décomposition	: Non disponible
Viscosité	: Non disponible

## **Section 10. Stabilité et réactivité**

Réactivité	: Non disponible
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions d'entreposage et de manipulation recommandées (voir la section 7).
Possibilité de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il n'y aura pas de réactions dangereuses.
Conditions d'avoï (p. ex., décharge statique, choc ou vibration)	: Éviter la chaleur extrême.
Matières incompatibles	: Aucune personne connue
Produits de décomposition dangereux	: Les produits de décomposition thermique les plus importants sont le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone et le chlorure d'hydrogène. Des traces d'hydrocarbures aromatiques et aliphatiques peuvent être trouvées. Les émanations sont considérées comme toxiques.



## Section 11. Renseignements toxicologiques

Ces câbles électriques en PVC n'ont pas été évalués pour leurs effets sur la santé. Les effets de l'exposition énumérés sont fondés sur les données existantes sur la santé des composants individuels qui composent les câbles. Données sur les composantes individuelles du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), des National Institutes of Health (NIH) et de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

Nom chimique	Numéro CAS	Résultat	Espèce	La dose
Cuivre	7440-50-8	IDLH	L'humain	100 mg/m <sup>3</sup>
Étain	7440-31-5	TDLo non déclaré	L'humain	250 mg/kg
Plomb	7439-92-1	TDLo Inhalation	L'humain	10 µg/m <sup>3</sup>
Fer	7439-89-6	TDLo Inhalation	Rat	0,8 mg/kg
Carbone	7440-4 4-0	CL50 Inhalation	Rat	8 500 mg/m <sup>3</sup>
Silicium	7440-21-3	DT50 voie orale	Rat	3160 mg/kg
Manganèse	7439-96-5	TDLo Inhalation	L'humain	2300 µg/m <sup>3</sup>
Phosphore	7723-14-0	DT50 voie orale	Rat	3030 µg/kg
Soufre	7704-34-9	CL50 Inhalation	Rat	5 430 mg/m <sup>3</sup>
Chrome	7440-47-3	DT50 non déclaré	Rat	27500 µg/kg
Chlorure de polyvinyle	9002-86-2	Non disponible		
Chlorure de vinyle	75-01-4	DT50 voie orale	Rat	500 mg/kg
		CL50 Inhalation	Rat	180000 mg/kg
Kaolin calciné	92704-41-1	CL50 Inhalation	Rat	>2 070 mg/m <sup>3</sup>
Calcium Carbonate	1317-65-3	DT50 voie orale	Rat	6450 mg/kg
Silice cristalline, Quartz	14808-60-7	DT50 voie orale	Rat	3160 mg/kg
Trimellitate de trioctyle	3319-31-1	DT50 voie orale	Souris	>60000 mg/kg
Bis (2-éthylhexyl) téréphtalate	6422-86-2	LDLo Oral	Souris	20000 mg/kg
Phtalate de diundécyl	3648-20-2	LD Oral	Rat	>2000 mg/kg
Diisononyl Adipate	33703-08-1	CL50 Inhalation	Rat	5 700 mg/m <sup>3</sup>
1,1,3-Tris (2-méthyl-4hydroxy-5-tert-butylphényl) butane	1843-03-4	DT50 Itinéraire non signalé	Rat	14000 mg/kg
Huile de soja époxydée	8013-07-8	LD Oral	Rat	5000 mg/kg
Calcium Distearate	1592-23-0	DT50 voie orale	Rat	>10000 mg/kg
		LC Inhalation	Mammifère (non identifié)	>1241 mg/kg
Acides gras, C16-C18, sels de zinc	557-05-1	DT50 voie orale	Rat	>10000 mg/kg
		LC Inhalation	Mammifère (non identifié)	>1241 mg/kg
Pentaérythritol tétrakis(3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionat)	6683-19-8	DT50 Itinéraire non signalé	Mammifère (non identifié)	10000 mg/kg
1,3-diphénylpropane-1,3-dione	120-46-7	LD Oral	Rat	>500 mg/kg
[carbonato(2-)] hexadécahydroxybis (aluminium)hexamagnésium	11097-59-9	CL50 Inhalation	Rat	5 160 mg/m <sup>3</sup>
Diphényl Isodecyl Phosphite	26544-23-0	DT50 voie orale	Rat	2,37 mg/kg
Diisodecyl Phényl Phosphite	25550-98-5	Non disponible		
Phosphite de triphényle	101-02-0	DT50 voie orale	Rat	444 mg/kg
		LC Inhalation	Rat	>6700 mg/kg
Phénol	108-95-2	DT50 voie orale	Rat	317 mg/kg
		CL50 Inhalation	Rat	316 mg/kg

Zinc Borate	138265-88-0	DT50 voie orale	Rat	>10000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	DT50 voie orale	Rat	>5000 mg/kg
Trioxyde d'antimoine	1309-64-4	DT50 voie orale	Rat	>34600 mg/kg
Trioxyde d'arsenic	1327-53-3	DT50 voie orale	Rat	14,6 mg/kg
Monoxyde de plomb	1317-36-8	LDLo Oral	Chien	1400 mg/kg
Stéarate de calcium	68424-16-8	DT50 voie orale	Rat	>10000 mg/kg
		LC Inhalation	Mammifère (non identifié)	>1241 mg/kg
Acide stéarique	57-11-4	LDLo Oral	Rat	64 mg/kg
Cire de paraffine	8002-74-2	DT50 voie orale	Rat	5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	13463-67-7	LD Intratracheal	Rat	>100 ug/kg
Noir de carbone	1333-86-4	IDLH	L'humain	1 750 mg/m <sup>3</sup>
Diisobutylnaphtalènesulfatènesulfonate de sodium	27213-90-7	CL50 Inhalation	Rat	3 820 mg/m <sup>3</sup>
Formaldéhyde	50-00-0	DT50 voie orale	Souris	42 mg/kg
Spinelle noir de chromite de cuivre	68186-91-4	CL50 Inhalation	Rat	5 070 mg/m <sup>3</sup>
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	DT50 voie orale	Souris	>3600 mg/kg
Cuivre Hexadécachlorophalocyanine	1328-53-6	LD50 Oral	Rat	5000 mg/kg
Nickel, 5,5'-azobis-2,4,6(1H,3H,5H)-complexes de pyrimidinetriane	68511-62-6	Non disponible		
Antimoine manganèse Titane Buff Rutile	68412-38-4	CL50 Inhalation	Rat	> 2 199 mg/ m <sup>3</sup>
Di-n-octyltine-bis-(2-éthylhexylthioglycolate)	15571-58-1	DT50 voie orale	Rat	2100 mg/kg
Kaolin	1332-58-7	TDLo Intrapleural	Guinea Pig	150 mg/kg
Phtalocyanine de cuivre	147-14-8	DT50 voie orale	Rat	> 6 400 mg/kg
Acide 1,2-benzènediicarboxylique, esters d'alkyle ramifiés en C8-10, riches en C9	68515-48-0	CL50 Inhalation	Rat	> 4 400 mg/m <sup>3</sup>
2-(2-Hydroxy-5-tert-octylphényl)benzotriazole	3147-75-9	DT50 voie orale	Rat	> 10 000 mg/kg
Polyéthylène Téréphtalate	25038-59-9	Non disponible		
Cellulose	9004-34-6	DT50 voie orale	Rat	>5 g/kg
Pâte de cellulose	65996-61-4	Non disponible		
Homopolymère de polypropylène	9003-07-0	Non disponible		
Talc	14807-96-6	ILDH	L'humain	1000 mg/m <sup>3</sup>

**Information sur les voies d'exposition probables (inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux :** Non disponible pour les mélanges.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée spécifique pour les mélanges.

**Effets retardés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme :** Non disponible pour les mélanges.

**Mesures numériques de la toxicité, y compris les estimations de la toxicité aiguë (ETA) :** Non disponible pour les mélanges.

### **Section 12. Information écologique**

Élu, l'option de ne pas fournir d'informations dans la section est conformément à la réglementation canadienne.

### **Section 13. Considérations relatives à l'aliénation**

Élu, l'option de ne pas fournir d'informations dans la section est conformément à la réglementation canadienne.

### **Section 14. Renseignements sur le transport**

Élu, l'option de ne pas fournir d'informations dans la section est conformément à la réglementation canadienne.

### **Section 15. Renseignements sur la réglementation**

Élu, l'option de ne pas fournir d'informations dans la section est conformément à la réglementation canadienne.

### **Section 16. Autres renseignements**

**Date de la dernière révision de la FDS : 28 mars 2023.**

**Avis au lecteur :** Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de la pertinence de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il s'agit des seuls dangers qui existent.